

Les atouts du territoire

Le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Cazères est desservi par l'autoroute A64 (avec 3 échangeurs sur le canton) et la voie ferrée.

Le SCOT identifie une zone économique stratégique sur le croissant Cazères/

Martres-Tolosane/Boussens véritable trait d'union entre l'agglomération Toulousaine et le Comminges. Ces trois pôles structurants, à l'échelle du canton, possèdent un niveau d'activité varié et dense.

Qu'est-ce qu'un SCOT?

Les **S**chémas de **CO**hérence **T**erritoriale remplacent les anciens Schémas Directeurs. Ils définissent les grands objectifs d'aménagement et d'urbanisme des territoires concernés en matière d'habitat, de développement économiques, de loisirs, de déplacements, d'équipements et d'environnement.

Les SCOT permettent aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence, dans le respect du principe de subsidiarité, leurs politiques dans les domaines de l'urbanisme, d'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement.

L'élaboration d'un SCOT permet en outre aux communes de réaliser en commun certaines études qui seront nécessaires à l'élaboration de leurs Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

La Communauté de Communes du Canton de Cazères adhère au **SCOT SUD TOULOUSAIN Syndicat Mixte du Pays du Sud Toulousain.**

Pour s'informer

- * **CCI Haute-Garonne**
- * **Chambre des métiers de la Haute-Garonne**
- * **Midi-Pyrénées Expansion**
- * **Conseil Régional midi-Pyrénées - économie**

- * **Données INSEE**

- * **Pays du Sud Toulousain**